

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 09

Date de convocation

Date d'affichage

16 Janvier 2020

16 Janvier 2020

SEANCE DU VINGT HUIT JANVIER DEUX MILLE VINGT

N° 06-2020.

L'an Deux Mille Vingt, le Vingt-huit du mois de JANVIER, à dix-huit heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur FERRACHAT
Jean-François, Maire,**

Présents : Messieurs PERRIMOND Jean-Noël, MORIN Jean-Marie, Adjointes au Maire, Mesdames
BREZINA Yana, QUINCHON Christelle, SAUVAN Josiane, Conseillères Municipales, Messieurs
BELISAIRE Thomas, FABRE Guillaume, et GUIAUD Guy Conseillers Municipaux.

Pouvoir : Mme BRUN Monique à Mme QUINCHON Christelle

Secrétaire de séance : PERRIMOND Jean-Noël.

Objet : Affectation des résultats, Budget du Lotissement « Rudelle » Exercice 2019

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le Compte Administratif 2019 du Lotissement « Rudelle »
constate les résultats de clôture qui sont les suivants :

Investissement :	Déficit de clôture :	- 87 235.55
Fonctionnement :	Excédent de clôture :	<u>28 495.81</u>
Total du budget :		- 58 739.74 €

Il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2019 comme suit :

Investissement :
Déficit d'investissement reporté compte D 001 : 87 235.55 €

Fonctionnement :
Résultat de fonctionnement reporté compte R 002 : 28 495.81 €

Fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, le jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPÔT EN PRÉFECTURE

Le : 08 FEV. 2020
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
Le : 08 FEV. 2020

Le Maire

Le Maire,
Jean-François FERRACHAT



